



Site internet fermé pour raisons administratives

Par **JEANNE**, le **01/02/2013** à **10:19**

bonjour, je voulais consulter un site internet d'une entreprise de terrassement, or un message m'est apparu "site fermé pour raisons administratives" cela veut-il dire que l'entreprise n'est pas fiable ? puis-je quand même me fier à elle malgré cette fermeture ? merci